



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Office fédéral de la justice
Bundesrain 20
3003 Berne

Document PDF et Word à :
eazw@bj.admin.ch

Fribourg, le 19 mars 2018

Ordonnance sur la procréation médicalement assistée (OPMA) : procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons au courrier du 2 mars 2018 de Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga.

Nous avons pris bonne note du projet et vous remercions pour son élaboration. Le Conseil d'Etat peut soutenir le projet et n'a pas de remarques particulières à faire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :


Georges Godel
Président




Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat